

Les relations école-familles en débat

Neuf ateliers ont permis aux participants de creuser les relations entre école et familles. Écho de trois d'entre eux¹.



Photo: Stéphane VANOIRBECK

CO-ÉDUCER POUR ÉVITER DE SE CONFRONTER

Coéducation : voilà un mot très à la mode. Mais que signifie-t-il exactement, quelles sont ses implications concrètes, et comment éviter les dérives ?

Bruno HUMBEECK a abordé quelques-unes de ces questions lors de son atelier.

Premier constat : la coéducation est une demande pressante adressée à la fois aux parents et à l'école par la société. Mais il importe de ne pas confondre coéducation et soutien à la parentalité. Celui-ci doit être réservé à des professionnels, capables de diagnostiquer les problèmes dans la relation parents-enfants et de proposer des pistes d'amélioration non culpabilisantes. Co-éduquer, c'est s'intéresser ensemble

à l'éducation de l'enfant. C'est donc mettre en place une discussion constructive sur ses besoins. Et cela suppose qu'enseignants et parents puissent faire évoluer leurs représentations de l'autre.

COLLABORATION, PAS SUBSTITUTION

B. HUMBEECK épingle quelques dérives possibles d'une coéducation mal définie. L'un des pièges à éviter, c'est le co-enseignement. Lorsque les parents se substituent à l'enseignant, ils sortent du rôle qui est le leur. Lors des devoirs à domicile, par exemple, si le parent se sent obligé de conduire l'enfant au bout du devoir, de forcer un apprentissage « au burin », la relation devient difficile et source d'angoisse. La cogestion de l'espace scolaire peut être un autre danger. L'école doit être gérée par ses acteurs, pas par les parents. Il est donc important de montrer qu'elle maîtrise ce qui s'y passe et que les enfants y sont en sécurité (y compris dans la cour de récréation), notamment en travaillant à la prévention du harcèlement avec des professionnels.

L'orateur évoque également ce qu'il

appelle « la police des familles ». Un mot interdit à l'école peut être une interjection couramment utilisée à la maison. Les règles internes à l'école ne valent que pour un espace défini, un cadre de référence parmi d'autres, et ne constituent pas un jugement de ce qui se passe dans les familles. Co-éduquer, conclut-il, c'est une collaboration école-familles dans un cadre partenarial défini. ■

MARIE-NOËLLE LOVENFOSSE
D'APRÈS LE COMPTE-RENDU D'ALAIN DESMONS

PARTICIPER : MODE D'EMPLOI

La participation des parents à l'école a été organisée en 1997 par le décret « Mission » qui, à l'article 69, a créé le Conseil de participation. Zoom sur cette instance.

Bernard HUBIEN, Secrétaire général de l'UFAPEC², en a rappelé

le cadre institutionnel, mais aussi les conditions qui favorisent son bon fonctionnement. L'une des clés est de le concevoir comme un véritable lien entre l'équipe éducative et les parents. Pour que ce lien fonctionne, il faut que la relation soit fondée sur la confiance réciproque. Mais entre la loi et la réalité des écoles, il y a parfois plus que des nuances, comme l'a souligné **Stéphane VREUX**, directeur d'une école fondamentale. Son expérience positive, avec des parents très investis dans le Conseil de participation et porteurs de projets partagés avec les enseignants, est certainement liée au contexte de son école.

Alain KOEUNE, directeur d'un collège d'enseignement secondaire qui comporte un internat a, quant à lui, évoqué les limites de cette « institutionnalisation » des lieux de participation des parents. Dans l'enseignement secondaire, particulièrement dans un contexte de grande diversité des profils socioéconomiques, ils se focalisent prioritairement sur le vécu scolaire de leur enfant et semblent moins motivés par une démarche collective de participation.

De plus, à l'adolescence, les élèves freinent parfois l'investissement parental dans ce type de structure, surtout les internes, pour qui l'école est un lieu de vie loin du regard de la famille. Cette réalité n'est pas neuve, et l'équipe éducative a toujours cultivé la qualité de la communication avec les parents. Dans cet esprit, le Conseil de participation peut être un outil au service de la culture d'établissement. ■

ANNE LEBLANC

MA FAMILLE, MON ÉCOLE ET MOI

Quel regard de futurs enseignants portent-ils sur les relations familles-école ? Reportage lors d'un atelier-entretien auquel trois d'entre eux participaient.

Pour Clémence, Elsa et Elliot, cette rentrée n'est pas comme les autres : après vingt années dans le public, ils passent sur scène, pour la première fois. L'un d'entre eux termine ses cartons, un autre vient à peine de prendre possession de sa classe. Avant le premier acte, presque en coulisse, nous les interrogeons sur leur parcours, leur motivation, leurs projets, leurs défis et leurs craintes. Une thématique retient particulièrement notre attention : celle de leur lien avec les parents.

Bien que novices, ces trois jeunes gens tiennent des propos tout simplement étourdissants de maturité, d'intelligence et de recul. Après seulement quelques stages, ils ont déjà clairement délimité les rôles et responsabilités des uns et des autres. Ils partagent aussi une conviction : celle que les parents doivent avant tout constituer un soutien de la scolarité, sans pour autant se substituer à l'enseignant.

Jamais décontenancés par les questions du public, ces enseignants nous envoient des messages forts :

la formation initiale ne prépare pas à cette relation. Qu'importe ! L'école, c'est aussi l'école des enseignants. En praticiens réflexifs, ils sont conscients de leurs besoins et tablent sur le compagnonnage et la formation continue pour y répondre. Voilà bien les caractéristiques de cette génération : s'accorder le droit à l'erreur, oser avouer que l'on ne sait pas toujours tout et s'appuyer sur le partage de l'expérience pour progresser.

Après une centaine de minutes d'échanges, nous repartons avec la certitude que demain, des jeunes enseignants, qui ont posé un choix de carrière positif, vont apporter un souffle constructif nouveau et dynamiser les équipes dans lesquelles ils ont la volonté de s'intégrer. ■

CHRISTOPHE CAVILLOT

1. Lire les échos de trois autres ateliers dans le dossier du n°91 (septembre 2014), pp. 5-6.
2. Union francophone des associations de parents de l'enseignement catholique

TRACES

Retrouvez les traces de l'Université d'été sur notre site : <http://enseignement.catholique.be> > **Traces Université d'été**

Vous y trouverez des captations vidéo des conférences, des interviews en vidéo, des comptes-rendus d'ateliers et les textes reprenant les principales interventions.



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ : 10 ÉDITIONS DÉJÀ !

Que de chemin parcouru depuis 2005, année de lancement de la première Université d'été de l'Enseignement catholique ! Le Service d'Étude du SeGEC, avec le soutien du Service Communication, vous propose à cette occasion un retour en arrière en **vidéo**.

Sous-titré *Des racines pour l'avenir*, ce document de 10 minutes revient sur les grandes thématiques développées au fil des années et propose quelques moments forts en son et en image. Vous aurez l'occasion d'entendre ou de réentendre une série de personnalités qui sont intervenues lors de ces Universités d'été, parmi lesquelles Marcel GAUCHET, François DUBET, Luc FERRY, Pierre MERLE, Colette NYS-MAZURE, Cécile LADJALI... et bien d'autres encore.

À visionner sur :

<http://enseignement.catholique.be> > **Services du SeGEC** > **Étude** > **Activités**

La retranscription y est également disponible !